



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016

Date de la convocation 17 septembre 2016

Date d'affichage 17 septembre 2016

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence du maire, Christian Pérut.

**Présents :** Christian Pérut, Monique Ferré, Daniel Fourreaux, Sophie Lamarre, Cédric Beaufort, Isabelle Vilpoux-Pérut, Wendy Pasquet de Leyde, Cédric Moliné, Florence Bertin Walckenaer, Pierre Langrand, Anne-Marie de Bussy, Jean-Claude Stolaric, Martine Franquelin-Bauchet, Alain Sautillet.

**Absents excusés :** Charles-André Petit, procuration à Monique Ferré.

<b>Conseillers en exercice</b>	15
<b>Conseillers présents</b>	14
<b>Conseillers votants</b>	15

18 h 30, M. le Maire ouvre la séance.

Le maire propose de nommer Sophie Lamarre secrétaire de séance (article L.2121615 du CGCT).

- Le conseil municipal approuve la nomination à l'unanimité.

### Ordre du jour

- Création de 3 postes : 1 agent d'animation, 2 agents techniques.
- Conventions 2016-2017 avec les associations qui assurent les NAP.
  - Compagnie Acaly.
  - Ligue de l'enseignement.
  - CSVA.
  - Comité départemental d'Handisport.
  - Minibus de la CCPVA.
  - Piscine du camping Domaine de la croix du vieux pont à Berny-Rivière.
- Adhésion Adica.
- Mise en sécurité du carrefour de Pontarcher.
- Décision budgétaire modificative.
- Tarif 2017 pour les nouveaux branchements à l'assainissement.
- Questions diverses :
  - Journée de l'environnement.

### Lecture du compte rendu du 1<sup>er</sup> septembre 2016

Karine Boudin, secrétaire de mairie, donne lecture des délibérations et questions diverses du compte rendu du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### Ordre du jour

Le maire, Christian Pérut, lit l'ordre du jour et annonce deux questions diverses supplémentaires : le nom du futur EPCI et un courrier de la gendarmerie. Il demande aux conseillers de l'opposition s'ils ont des questions à ajouter : il n'y en a pas.

### **Création de 3 postes : 1 agent d'animation, 2 agents techniques**

Le maire, Christian Pérut, annonce la transformation du poste d'agent d'animation d'emploi aidé en emploi à durée déterminée, jusqu'au 31 août 2017. Concernant les postes de deux agents techniques, l'un est prorogé jusqu'au renouvellement de la mise en disponibilité de l'agent en titre ; l'autre est prorogé pour le remplacement d'un agent parti à la retraite, jusqu'au 30 novembre, date à laquelle un contrat plus complet sera proposé.

M. le maire précise que, compte tenu des arrêts de travail en rapport avec l'état de santé ou la disponibilité de certains employés, il est difficile d'appréhender les besoins.

Il informe également la prolongation d'un mois du contrat de travail saisonnier.

- Le conseil municipal approuve la transformation et les prorogations des contrats, à l'unanimité des votants.

### **Conventions 2016-2017 avec les associations qui assurent les NAP**

Le maire, Christian Pérut, rappelle les activités dispensées par les associations dans le cadre des rythmes scolaires, et les grands points des conventions passées avec celles-ci.

- *Compagnie Acaly* : théâtre ; 1 intervenant pendant 1 heure 30. La nouvelle convention est reconduite aux mêmes conditions que celle de l'an dernier pour la période scolaire, pour un montant de 78 € par semaine.

- *La ligue de l'enseignement* : marionnettes ; 1 intervenant pendant 3 heures. La convention est reconduite aux mêmes conditions, pour 18 semaines et un montant de 1 890 €.

- *CSVA* : loisirs créatifs, gymnastique d'éveil pour les maternelles, initiation au badminton et volley ; 2 intervenants pendant 1 heure 30 et 1 intervenant pendant 3 heures. La nouvelle convention est reconduite aux mêmes conditions que celle de l'an dernier pour la période scolaire, pour un montant annuel de 3 358 €.

- *Comité départemental d'Handisport* : mise à disposition d'1 intervenant pour les activités athlétisme et natation. La convention est passée pour la période scolaire, pour un montant de 60 € par semaine.

- Le conseil municipal approuve la reconduction des conventions avec les associations, à l'unanimité des votants.

### **Conventions pour le minibus de la CCPVA et la piscine de Berny-Rivière**

Le maire, Christian Pérut, explique que pour la nouvelle activité natation, les enfants seront transportés en minibus (limité à 8 passagers) mis à disposition par la CCPVA jusqu'à la piscine du camping Le domaine de la croix du vieux pont, à Berny-Rivière. Cette activité est réservée aux élèves de CM1 et CM2 pour apprendre à nager. Une participation de 2 € par enfant et par entrée sera demandée aux parents. L'activité se déroulera en octobre 2016 et reprendra en mars 2017 en raison de la fermeture d'hiver.

Christian Pérut demande l'autorisation de signer une convention avec la CCPVA pour le minibus contre une indemnité de 0,32 € du kilomètre, et avec le camping de Berny-Rivière pour l'accès à la piscine.

- Le conseil municipal accepte la signature des deux conventions, à l'unanimité des votants.

Par ailleurs, lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> septembre, l'opposition a demandé si toutes les activités des NAP étaient reconduites pour cette année scolaire et les raisons de leur arrêt pour certaines.

Cédric Beaufort a annoncé l'arrêt de la peinture et de la poterie, en raison du trop grand nombre d'absences des deux intervenants et du coût élevé de leurs indemnités. Un(e) remplaçant(e) est recherchée pour l'anglais. Un nouvel intervenant a été recruté pour l'athlétisme et la piscine, deux nouvelles activités dont les modalités sont en cours d'étude. Autre innovation, au printemps Pierre Langrand, conseiller municipal, assurera le jardinage. Quant au judo, le club est en attente d'un professeur. Toutes les autres activités (basket, foot, informatique, cuisine, théâtre, marionnettes, loisirs créatifs, gym, badminton, volley...) sont reconduites.

Jean-Claude Stolaric demande si le PEDT, a été renouvelé, le précédant se terminant ce mois-ci.

Christian Pérut répond que le nécessaire a été fait en temps et en heure pour toucher les subventions.

Jean-Claude Stolaric demande si l'opposition peut en avoir une copie.

Christian Pérut lui répond par l'affirmative.

### **Adhésion Adica**

Le maire, Christian Pérut, explique que la commune est tenue d'adhérer à l'Adica (Agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne), organisme qui est une émanation du conseil départemental. Sa mission est de gérer l'appel d'offre et la coordination des travaux de sécurisation prévus rue Dantale. Le droit d'entrée est de 50 € et la cotisation annuelle de 0,60 € par habitant, soit 727,20 € pour 1 212 habitants. Une délibération doit être prise par le conseil municipal.

- Le conseil municipal autorise le maire à adhérer à l'Adica, à l'unanimité des votants.

### **Mise en sécurité du carrefour de Pontarcher**

Le maire, Christian Pérut, propose de prendre une délibération concernant la mise en sécurité du carrefour de Pontarcher. Bien que situé sur le territoire de Ressons-le-Long, la commune souhaite s'associer à l'étude d'un carrefour giratoire sur la

N31 et que cet aménagement soit intégré au contrat de plan État/région Hauts-de-France (CPER). Cette délibération sera transmise aux services compétents.

- Le conseil municipal autorise le maire à prendre une délibération pour l'étude d'aménagement du carrefour de Pontarcher, à l'unanimité des votants.

#### **Décision budgétaire modificative**

Le maire, Christian Pérut, explique qu'un simple jeu d'écriture comptable doit être effectué. Il concerne, d'une part, l'assainissement, pour les travaux d'entretien à la station d'épuration (4 000 € du compte 21532 au 21351) et, d'autre part, le règlement d'une facture à une entreprise ayant réalisé une étude de travaux pour la maison communale du 9, rue Dantale (1 800 € du compte 2135 au 2031).

- Le conseil municipal accepte les transferts de fonds, à l'unanimité des votants.

#### **Tarif 2017 pour les nouveaux branchements à l'assainissement**

Le maire, Christian Pérut, informe que l'entreprise Couvercelle a transmis ses tarifs pour l'année 2017, concernant le raccordement au réseau d'assainissement. Celui-ci passera de 2 070 € TTC à 2 172 €.

- Le conseil municipal accepte le nouveau tarif pour le branchement au tout-à-l'égout, à l'unanimité des votants.

## **Questions diverses**

#### **Nom du nouvel EPCI**

Le maire, Christian Pérut, informe que la future communauté de communes issue de la fusion devra adopter un nouveau nom. Le cabinet Archiduchesse a été nommé pour cette étude, il a retenu deux propositions :

- communauté de communes des vallées et forêt de Retz (CCVFR).
- communauté de communes Retz en Valois (CCRV).

Les conseillers municipaux sont invités à émettre d'autres propositions de nom, et le maire fait part de son intention de s'abstenir, lors du prochain conseil communautaire, sur le choix de l'un de ces deux noms qui, selon lui, ne représentent pas l'intégralité du territoire.

#### **Courrier de la gendarmerie**

Le maire, Christian Pérut, fait part d'un mail de la gendarmerie reçu en mairie concernant la recrudescence de cambriolages de maisons et cabanons pour le vol de matériel. Il recommande de rester vigilant et de ne pas hésiter à appeler le 17 ou nos référents si l'on constate, entre autre, la présence de véhicules suspects.

#### **Travaux rue du Pont-Cheminet**

Alain Sautillet demande de faire un point sur les travaux et les difficultés rencontrées par la boulangerie.

Le maire, Christian Pérut, explique que plusieurs facteurs ont joué dans le retard que prennent les travaux. Au départ, ils devaient être effectués en deux tranches, la première en 2015 et la seconde en 2016. La CCPVA a demandé qu'ils soient regroupés en une seule tranche cette année. Ensuite, se sont greffés les travaux demandés par le Syndicat des eaux (changement des canalisations), non prévus à l'origine et qui ont retardé quelque peu la rénovation du pluvial, sans parler des conditions météo déplorables du printemps. Christian Pérut assure qu'il est en contact pratiquement tous les deux jours avec l'entreprise RVM et la CCPVA pour faire avancer les choses. L'enrobé de la chaussée, du carrefour avec la rue d'Hygnières au pont sur le ru de Retz, sera posé d'ici quelques semaines, et du pont au carrefour avec la rue du 21<sup>e</sup> BIR, il sera étalé au printemps prochain, car ce type de travaux ne s'effectue plus après le 15 novembre.

Alain Sautillet félicite la commune d'avoir distribué un prospectus pour défendre la boulangerie mais demande, toutefois, si l'entreprise RVM est garantie pour la perte d'exploitation de la boulangerie.

Christian Pérut le remercie pour ses compliments et répond qu'un courrier sera envoyé à RVM pour lui demander des précisions sur son assurance.

#### **Informations diverses**

Le maire, Christian Pérut, rappelle que la journée propreté, organisée par la commune en collaboration avec le Comité d'animation, aura lieu le samedi 24 septembre, et que l'Association cantonale loisirs et culture donne un spectacle de théâtre à la salle de la Vigne Catherine le samedi 8 octobre à 20 h 30.

Il n'y a plus de questions.

La séance est levée à 19 h 15.

*NB : L'intégralité des délibérations est consultable, sur place, aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.*